Club sportif du Val d'Oise

FICHE INFORMATION PSE 1
SESSION 2022 – 2023

Organisée par le Club sportif du Val d'Oise sous l'égide de la F.F.S.S. 95

« Surveillant de Baignade »

A la fin de la formation, le stagiaire surveillant de baignade doit être capable, dans le cadre d'une baignade organisée en ACM, de prévenir les dangers, de surveiller un milieu aquatique clos, d'assurer sa propre sécurité, celle des animateurs et des enfants et de mettre en œuvre la conduite appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique.

SECURISER ET PREVENIR

«Prévenir les risques de noyade»

Connaitre la définition et les causes de la noyade

SURVEILLER

« Respecter la réglementation des baignades en ACM.»

Connaitre la réglementation des baignades en ACM

«Rechercher les différentes tâches qu'un surveillant de baignade est amené à accomplir»

Lister les différentes tâches qu'un surveillant de baignade est amené à accomplir

« Organiser les baignades en ACM.»

Connaître les différentes étapes de l'organisation d'une baignade en ACM

SAUVER

«Porter assistance à un noyé»

Reconnaitre un nageur en difficulté

Porter assistance à un nageur en difficulté Brevet de Surveillant de Baignade Retour

SECOURIR

«Assurer la prise en charge d'une personne victime d'une noyade».

Mettre en œuvre les gestes de premiers secours adaptés sur une personne victime d'une noyade

«Assurer dans le cadre d'une baignade en ACM les gestes de secours face à une situation d'accident autre qu'une noyade »

Connaître les différentes situations d'accidents fréquents lors de l'organisation d'une baignade

Assurer les différents gestes de secours face à ces situations accidentelles

SENSIBILISATION AU MILIEU AQUATIQUE ET A SON RESPECT

«Faire découvrir les milieux aquatiques»

Connaître l'impact de la pratique de la baignade sur le milieu aquatique

Identifier les sources de nuisances liées aux activités aquatiques en ACM ayant un impact sur le milieu aquatique

«Premières approches de l'eau »

Faire découvrir le milieu aquatique

«Préparer en équipe les animations autour de l'eau»

Justifier les modalités des animations autour de l'eau

Proposer des animations autour de l'eau avec l'équipe d'encadrement

DUREE DE FORMATION

La formation initiale « Brevet de Surveillant de Baignade » a un volume horaire de 35 heures minimum de face à face pédagogique, hors temps de déplacement.

PLANNING

Club sportif du Val d'Oise

Coût :
Tarification 2022-2023

Formation initiale SB Euros (Licence comprise)
Formation continue SB Euros (Licence comprise)

Lieux :

Piscine de Montmorency (pour la formation et les révisions)
5 rue Henri Dunant
95160 Montmorency

Planning de la formation de Mars à Juin 2022 :

DUREE DE FORMATION
L'unité d'enseignement « Premiers Secours en Équipe de Niveau 1», lorsqu'elle est dispensée en présentiel, est fixée à une durée minimale de trente-cinq heures.

Début de Formation : Jeudi 10 Mars 2022. 18h - 20h
Fin de formation : le Jeudi 16 Juin 2022

Examen SB le 17 Juin 2022 **8h – 12h**

Jeudi 10 Mars 18h00 - 20h00 :
Jeudi 17 Mars 18h00 - 20h00
Jeudi 24 Mars 18h00 - 20h00
Jeudi 31 Mars 18h00 - 20h00
Jeudi 7 Avril 18h00 - 20h00
Jeudi 14 Avril 18h00 - 20h00
Jeudi 21 Avril 18h00 - 20h00
Jeudi 12 Mai 18h00 - 20h00
Jeudi 19 Mai 18h00 - 20h00
Jeudi 2 Juin 18h00 - 20h00
Samedi 4 Juin FI – PSC1 9h – 18h45
Jeudi 9 Juin 18h00 - 20h00
Jeudi 16 Juin 18h00 - 20h00
Jeudi 10 Mars 18h00 - 20h00

Inscription :

- S'inscrire par mail en précisant : Nom, Prénom, date de naissance, lieu de naissance, Mail, n° Téléphone
A l'adresse suivante : contact@piscinemontmorency.fr

- Certificat médical obligatoire prévoir son matériel pour écrire et pour nager (palmes – masque – tuba).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter 01.34.12.91.12